

CONTRAT D'ADHÉSION

STUDIO LUMI

Tarif : 39 € par mois

Engagement initial : 3 mois

1. OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat définit les conditions d'adhésion et de participation aux activités proposées dans le cadre de Studio Lumi.

Studio Lumi est un espace collectif dédié à l'écoute de soi, à l'introspection, à la créativité, à l'expression personnelle et à la découverte de différentes pratiques favorisant le bien-être et la reconnexion à soi.

Les ateliers sont proposés dans un cadre collectif, respectueux et bienveillant, favorisant l'échange, l'expérimentation et le partage.

Les activités proposées dans le cadre de Studio Lumi ne constituent pas des actes médicaux, des consultations médicales ou des soins médicaux et ne se substituent pas à un suivi réalisé par un professionnel de santé.

2. CONTENU DE L'ABONNEMENT

L'adhésion Studio Lumi comprend l'accès aux ateliers collectifs proposés les jeudis soir, deux fois par mois, pendant la période d'adhésion.

L'adhérent(e) est libre de participer :

- un seul par mois ou les deux.

L'abonnement est forfaitaire.

Le montant mensuel de 39 € reste donc identique, quel que soit le nombre d'ateliers auxquels l'adhérent(e) participe au cours du mois.

Une absence ou une participation partielle aux ateliers ne donne droit à aucune réduction, aucun avoir et aucun remboursement au prorata.

Lorsque Studio Lumi met en place un système de réservation, l'adhérent(e) s'engage à respecter les modalités communiquées.

L'accès aux ateliers reste soumis à la capacité d'accueil du lieu et, le cas échéant, à la réservation préalable.

3. LIEU DES ATELIERS

Les ateliers Studio Lumi se déroulent au :

Château de la Vallade

Saint-Porchaire

Adresse complète : 3 Rue de la Vallade, 17250 St Porchaire

Le lieu pourra exceptionnellement être modifié pour des raisons d'organisation, d'indisponibilité ou de force majeure.

Dans ce cas, les adhérent(e)s seront informés dans les meilleurs délais.

4. TARIF

Le tarif de l'abonnement Studio Lumi est fixé à :

39 € par mois

Ce tarif donne accès aux ateliers collectifs proposés dans le cadre de Studio Lumi pendant la période d'adhésion, selon les conditions définies dans le présent contrat.

L'abonnement ne comprend pas les éventuelles activités, événements ou interventions extérieures pouvant faire l'objet d'une participation financière complémentaire.

Lorsque des événements complémentaires sont proposés, leurs tarifs et conditions seront communiqués séparément.

5. DURÉE ET ENGAGEMENT

L'adhésion initiale est conclue pour une durée de trois mois.

Le règlement est toutefois effectué mensuellement.

Il n'est pas demandé de régler les trois mois en une seule fois.

6. L'ÉVOLUTION DE STUDIO LUMI

L'ambition de Studio Lumi est de devenir un rendez-vous régulier dans le quotidien de ses adhérent(e)s, sur le principe d'un abonnement permettant de retrouver régulièrement un espace de pratique, d'échange et de reconnexion à soi, à l'image d'un abonnement à un club ou à un espace de loisirs.

À l'issue de la période de 3 mois, Studio Lumi pourra proposer une nouvelle période d'adhésion.

Les modalités, tarifs, contenu et conditions de cette nouvelle période seront communiqués aux adhérent(e)s avant toute nouvelle souscription.

La poursuite de l'adhésion après l'abonnement des 3 mois ne sera pas automatique.

Toute nouvelle période fera l'objet d'une nouvelle adhésion.

7. MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le montant de l'abonnement est de 39 € par mois.

Le règlement peut être effectué selon les modalités suivantes :

Paielement en ligne

Paielement par chèque

Le règlement par chèque est également accepté.

Ordre du chèque : Marine Peronneau

Adresse d'envoi : 6 chez Vieuille 17100 Le Douhet

Le règlement mensuel doit être effectué selon les modalités et échéances communiquées lors de l'adhésion.

8. RETARD OU DÉFAUT DE PAIEMENT

En cas de paiement refusé, non reçu ou effectué avec retard, Studio Lumi pourra contacter l'adhérent(e) afin de lui permettre de régulariser sa situation.

Une demande de régularisation pourra être adressée par e-mail.

En l'absence de régularisation dans le délai indiqué dans cette demande, Studio Lumi pourra suspendre temporairement l'accès aux ateliers jusqu'à régularisation.

En cas de non-régularisation persistante, Studio Lumi pourra mettre fin au contrat dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

Les sommes éventuellement dues restent exigibles dans les limites prévues par la loi.

Toute suspension ou résiliation sera communiquée à l'adhérent(e) par écrit.

9. ABSENCES DE L'ADHÉRENT(E)

L'adhérent(e) est libre de participer aux ateliers en fonction de ses envies et disponibilités.

Toutefois, l'absence à un ou plusieurs ateliers ne donne droit à aucune réduction, aucun avoir ou remboursement du montant mensuel.

Pour permettre une organisation optimale des groupes, il est demandé à l'adhérent(e) de prévenir Studio Lumi au moins 24 heures avant le début de l'atelier lorsqu'il ou elle ne peut finalement pas participer à une séance réservée.

Cette demande a uniquement pour objectif de faciliter l'organisation des ateliers et ne modifie pas les conditions financières de l'abonnement.

10. FIN DE L'ENGAGEMENT ET RÉSILIATION

La fin de la période d'engagement ne nécessite aucune démarche supplémentaire si l'adhérent(e) ne

souhaite pas souscrire à une nouvelle période.

En dehors des situations prévues par la loi ou d'un accord spécifique entre les parties, une cessation volontaire de participation pendant la période d'engagement ne donne pas automatiquement droit au remboursement des sommes déjà versées.

Le mois commencé reste dû et une absence aux ateliers ne donne pas lieu à un remboursement au prorata.

Les droits légaux de l'adhérent(e), notamment ceux liés au droit de rétractation lorsqu'il est applicable, restent pleinement applicables.

11. DROIT DE RÉTRACTATION

Lorsque le présent contrat est conclu à distance ou hors établissement et que les dispositions légales relatives au droit de rétractation sont applicables, l'adhérent(e) dispose d'un délai légal de 14 jours pour exercer son droit de rétractation.

Ce délai permet au consommateur de se rétracter sans avoir à justifier sa décision et sans supporter de frais autres que ceux éventuellement prévus par la réglementation applicable.

12. FONCTIONNEMENT DES ATELIERS

Les ateliers Studio Lumi sont organisés dans un esprit de respect, d'écoute, de liberté et de bienveillance.

Chaque participant(e) s'engage à :

- respecter les autres participants ;
- respecter les opinions, parcours, expériences et sensibilités de chacun ;
- respecter les horaires des ateliers ;
- respecter les locaux et le matériel mis à disposition ;
- adopter un comportement permettant à chacun de participer dans de bonnes conditions ;
- ne pas tenir de propos injurieux, menaçants, discriminatoires ou volontairement dégradants ;
- respecter les consignes données par l'animatrice ou les intervenants.

Studio Lumi pourra prendre les mesures nécessaires lorsqu'un comportement est gravement

perturbateur ou incompatible avec le bon déroulement des ateliers, dans le respect de la réglementation applicable.

13. RESPECT ET CONFIDENTIALITÉ

Les ateliers Studio Lumi peuvent donner lieu à des échanges personnels, témoignages, expériences ou réflexions pouvant relever de la vie privée des participants.

Chaque adhérent(e) s'engage à respecter la confidentialité des échanges ayant lieu au sein du groupe.

Il est notamment demandé de ne pas :

- rapporter à des personnes extérieures les propos personnels tenus par un autre participant ;
- divulguer les informations personnelles confiées au groupe ;
- enregistrer les échanges sans autorisation ;
- photographier ou filmer une personne sans son accord ;
- diffuser sur internet ou les réseaux sociaux des contenus permettant d'identifier un participant sans son autorisation.

Cette obligation de confidentialité participe à la création d'un espace dans lequel chacun peut s'exprimer librement et en sécurité.

Studio Lumi s'engage également à respecter la confidentialité des informations personnelles qui lui sont communiquées dans le cadre des ateliers.

Chaque participant reste toutefois responsable du respect de cette obligation dans son propre comportement.

14. ANNULATION OU MODIFICATION D'UN ATELIER PAR STUDIO LUMI

Studio Lumi met tout en œuvre pour maintenir les ateliers aux dates et horaires annoncés.

Toutefois, un atelier peut exceptionnellement être annulé ou déplacé en raison notamment d'une indisponibilité du lieu, d'un empêchement de l'animatrice ou d'un intervenant, ou d'un événement de force majeure.

Dans ce cas, Studio Lumi informera les adhérent(e)s dans les meilleurs délais.

Lorsque cela est possible, une solution de remplacement ou une nouvelle date sera proposée.

15. RESPONSABILITÉ ET MATÉRIEL

Chaque participant(e) est responsable de ses effets personnels pendant les ateliers.

L'adhérent(e) s'engage à utiliser les locaux, équipements et matériels mis à disposition avec soin et conformément aux consignes données.

Toute dégradation volontaire ou résultant d'une utilisation manifestement inappropriée pourra engager la responsabilité de son auteur dans les conditions prévues par la loi.

Studio Lumi ne pourra être tenue responsable de la perte, du vol ou de la détérioration des effets personnels apportés par les participants, sauf dans les cas où sa responsabilité serait légalement engagée.

Les activités proposées sont réalisées dans le respect des capacités et limites de chacun.

L'adhérent(e) demeure libre de participer ou non à une activité proposée et peut interrompre sa participation à tout moment lorsqu'il ou elle ne se sent pas à l'aise.

16. DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies lors de l'adhésion sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion et de l'organisation de Studio Lumi.

Elles peuvent notamment être utilisées pour :

- gérer les adhésions ;
- organiser les ateliers ;
- transmettre les informations nécessaires au fonctionnement de Studio Lumi ;
- assurer la gestion administrative et comptable de l'adhésion.

Les données personnelles ne sont pas vendues et ne sont pas divulguées à des tiers à des fins commerciales.

Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à leur utilisation et conformément aux obligations légales applicables.

17. ACCEPTATION DU CONTRAT

Le présent contrat constitue le document de référence définissant les conditions d'adhésion à Studio Lumi .

Avant de procéder à son adhésion, l'adhérent(e) est invité(e) à prendre connaissance de l'intégralité du présent contrat.

L'adhésion est réalisée au moyen d'un formulaire d'adhésion distinct, dans lequel l'adhérent(e) renseigne ses informations personnelles et confirme expressément avoir pris connaissance et accepté les conditions du présent contrat.

Le formulaire d'adhésion constitue ainsi le support permettant d'identifier l'adhérent(e), de recueillir son acceptation et de conserver la preuve de son adhésion.

L'adhérent(e) reconnaît notamment avoir pris connaissance :

- du tarif de 39 € par mois ;
- de l'engagement initial de trois mois ;
- du caractère mensuel du règlement ;
- du fonctionnement forfaitaire de l'abonnement ;
- des règles de fonctionnement des ateliers ;
- des obligations de respect et de confidentialité ;
- des conditions relatives à la fin de l'engagement ;
- du droit de rétractation lorsqu'il est applicable ;

18 . RÉCLAMATIONS

En cas de difficulté ou de réclamation concernant l'exécution du présent contrat,

l'adhérent(e) est invité(e) à contacter Studio Lumi en premier lieu afin de rechercher une solution amiable.

Adresse e-mail : contact@lumieveil.fr